Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 35 (1998)

Heft: 1326

Rubrik: Publicité mensongère

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le tous-ménage de C. Blocher

Chaque ménage suisse a reçu en cadeau de Noël l'argumentaire de Christoph Blocher sur l'état de santé de la Suisse, cinq ans après le refus de l'EEE. De facture austère, qui «fait sérieux», la brochure brasse moult chiffres et comparaisons internationales mais n'en est pas moins truffée d'erreurs.

INQ ANS APRÈS le rejet de l'EEE, Christoph Blocher distribue un tous-ménage pour faire savoir à chacun que, loin d'être affaiblie, la santé des Suisses n'a jamais été meilleure. Il s'est fendu d'une traduction française, même si l'ensemble de ses sources est tiré de la presse alémanique.

La faiblesse du texte est tout entière dans le chapitre I, qui tient en quelques lignes: «Le 6 décembre 1992, les citoyens et les cantons ont rejeté le Traité de l'EEE avec une participation au scrutin de 78,3%, à savoir la plus élevée depuis 1947. La Suisse a de la sorte opté pour la liberté, l'autodétermination, la neutralité et la démocratie directe».

Ce que Blocher omet de dire, c'est que la majorité du peuple refusant fut étroite (24 000 sur 1,7 mio) et que ce résultat serré était dû à l'acceptation massive des Romands qui, que l'on sache, sont attachés aussi à la liberté et à la démocratie directe. Faire l'impasse sur la signification politique de ce clivage limite singulièrement l'exercice politique de ce manifeste.

Des arguments économiques fallacieux

L'essentiel de la démonstration consiste à affirmer que le rejet de l'EEE n'a entraîné aucune catastrophe économique. Mais au moment du vote chacun savait, sur la base du rapport Hauser qui fut longuement commenté, que les trois variantes (adhésion, participation à l'EEE, isolement) étaient économiquement viables, et que les règles de l'OMC limiteraient les entraves à la libre circulation des marchandises, des services et des capitaux. La réfutation de Christoph Blocher s'appuie essentiellement sur les arguments-diable-peint-sur-la-muraille des partisans du «oui». Avec un recul de cinq ans, Blocher corrige, c'est facile, quelques excès de propagande.

Inutile de chercher les erreurs. Il y en a. Par exemple cette affirmation en caractères gras que la balance des dépenses courantes s'est améliorée après 1992, en dépit de la récession. Tous les économistes savent qu'elle s'améliore justement en période de récession, par la baisse des importations.

Sur le fond, il est évident que la force du franc suisse, le poids des grandes multinationales n'allaient par s'effondrer du jour au lendemain. La démonstration économique s'appuie sur des facteurs à évolution lente, mesurés à l'aune du court terme. Et les comparaisons basées sur le PIB, converti en dollars, avantagent les pays à monnaie forte, et même surévaluée comme ce fut le cas pour la Suisse en 1995. La comparaison-clé repose d'ailleurs sur deux ans, PIB 1993-1995. C'est vraiment très court.

Enfin le débat n'est pas économique seulement. Les Romands n'ont pas raisonné en fonction de l'évolution du PIB, mais par conviction politique. Or cette question n'est pas abordée dès le départ. D'où la limite de l'exercice. ag

REVUE DE PRESSE

Dire ses quatre vérités

N ANCIEN CONSEILLER d'État libéral bâlois, Peter Facklam, réagit aux propos d'un membre de la direction de Novartis. Ce dernier, pour justifier la politique de son entreprise, avait insisté sur la nécessité de parler vrai. L'ancien magistrat lui répond sur le même ton: dire à Novartis ses quatre vérités (Basler Zeitung, 6 décembre 1977, dans la rubrique «Forum»). Extraits.

«La population, jusque dans les milieux bourgeois, prend lentement ses distances d'avec «l'économie». Ce n'est plus «son économie», dont elle était autrefois fière des performances. Cette même distanciation, on l'observe chez beaucoup de collaboratrices et de collaborateurs des entreprises multinationales, y compris chez des cadres.»

À propos de la pression accrue exercée sur les employés, qui agirait comme une stimulation positive, Peter Facklam rappelle que sur un marché du travail peu fluide, «le revers de la médaille ne tarde pas à se manifester. Déjà pendant la haute conjoncture, on pouvait observer un relâchement du lien entre les salariés et leurs entreprises. Aujourd'hui, à cause du comportement de ces dernières, cette relation n'est plus que fonctionnelle. À la première offre intéressante, de nombreux collaborateurs compétents n'hésiteront pas à donner leur congé, cela au détriment de l'entreprise.»

Traduction DP